

CARTE DE SÉJOUR TEMPORAIRE - ARTISAN - COMMERÇANT

Mise à jour : janvier 2021

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE - Ne pas envoyer d'originaux

Documents à fournir dans tous les cas

(1ère demande et renouvellement)

□ Le dossier de demande de titre de séjour dûment complété et signé

État-civil:

- □ Passeport en cours de validité (pages d'identité, des visas, cachets d'entrées et de sorties)
- □ 3 photographies d'identité normées
- □ Acte de mariage ou PACS (le cas échéant)
- □ Livret de famille, en cas d'enfants, ou copie des actes de naissance

Hébergement:

□ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de box Internet, bail ou taxe d'habitation) [☒ si hébergement chez un tiers, attestation d'hébergement, facture de moins de 3 mois et copie de la pièce d'identité de l'hébergeur]

Activité professionnelle :

□ Dernier avis d'imposition sur les revenus

Documents complémentaires	
1ère demande	Renouvellement
□ Copie du projet de statuts avec répartition du capital □ Justificatif de nomination (PV de l'Assemblée générale) ou lettre d'intention □ Attestation de solde créditeur avec montant présent sur le compte courant ouvert auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social en France + En cas de reprise d'un fonds de commerce : □ Copie de la promesse ou contrat de vente	□ Comptes annuels de l'entreprise accompagnés des annexes pour le dernier exercice clos Si vous êtes gérant assorti du statut de salarié: □ Fiches de paie des 3 derniers mois Si vous n'avez pas le statut de salarié: □ Document certifié par un expert-comptable ou un centre de gestion agréé attestant du montant de votre rémunération perçue dans le cadre de
+ En cas de location-gérance: Copie de la promesse ou du contrat de location-gérance Extrait, de moins de 3 mois, de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire du précédent exploitant Copie du bail établi au nom du propriétaire du fonds	votre activité au cours des 12 derniers mois □ En cas de retard (demande de renouvellement déposée après la validité du titre) : 180 € en timbres fiscaux
	Retourner SVP

+ En cas de création d'une société de droit français filiale d'une société étrangère, ou en cas de création d'un établissement d'une personne morale étrangère: Copie des statuts de la personne morale de droit étranger Bilan des deux derniers exercices clos Attestation d'une banque du pays du siège de la personne morale de droit étranger justifiant de l'existence d'un compte ouvert au nom de la personne morale	
En cas d'insertion dans une entreprise existante : Justificatif de nomination (PV de l'Assemblée générale) ou lettre d'intention Extrait d'enregistrement de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés (KBIS) de moins de 3 mois Copie des statuts de la société avec répartition du capital Contrat du bail commercial ou de domiciliation Bordereau de situation fiscale de l'entreprise relatif au paiement de la taxe professionnelle Attestation de compte à jour auprès de l'URSSAF Comptes annuels de l'entreprise accompagnés des annexes pour la dernière année Si vous êtes gérant assorti du statut de salarié : Original du contrat de travail + copie Si vous n'avez pas le statut de salarié : Document certifié par un expert-comptable ou un centre de gestion agréé attestant du montant de la rémunération perçue par le prédécesseur dans les mêmes fonctions ou une personne exerçant les mêmes fonctions dans l'entreprise	
À DÉPOSER LORS DU <u>RETRAIT</u> DE VOTRE TITRE DE SÉJOUR	
□ Timbres fiscaux d'un montant de 225 €	□ Timbres fiscaux d'un montant de 225 €
NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès d'une cour d'appel.	